

## Avis de vacance n° RAF/285/13

<b>Titre</b>	<b>Sous-Directeur général/Représentant régional pour l’Afrique</b>
<b>Classe</b>	Sous-Directeur général (SDG)
<b>N° du Poste</b>	0420050
<b>Lieu d'affectation</b>	Accra (Ghana)
<b>Fonctions et responsabilités</b>	<p>Dans le cadre du mandat de la FAO, de ses objectifs stratégiques, de ses procédures techniques, opérationnelles et administratives, et de ses normes et politiques, le Sous-Directeur général/Représentant régional est le représentant principal du Directeur général dans la région. Il ou elle représente l'Organisation dans la région et auprès des institutions régionales et des médias, en collaboration avec le Représentant de la FAO auprès de l'Union africaine ainsi que des représentants de la FAO dans les pays, selon les besoins. Il ou elle est chargé(e) de: i) mettre au point, promouvoir et superviser les activités menées par la FAO pour faire face aux priorités régionales en matière dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural; ii) veiller à l'exécution des programmes et des projets approuvés concernant les priorités régionales; iii) faciliter, dans le cadre des objectifs stratégiques et en étroite collaboration avec les coordonnateurs d'objectif stratégique, le dialogue entre les Membres sur les questions et priorités régionales liées à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement rural, ainsi que sur les priorités concernant les activités de la FAO dans la région; iv) diriger le Bureau régional dans l'exécution de ses fonctions; v) superviser le Représentant régional adjoint, les coordonnateurs sous-régionaux, les représentants de la FAO dans les pays et le personnel du Bureau régional; et vi) fournir à toutes les unités de la FAO des indications fonctionnelles sur les priorités régionales.</p> <p>Le Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Afrique travaille sous la supervision du Directeur général de la FAO et fait rapport à celui-ci, ce par l'intermédiaire du Directeur général adjoint (Opérations). Il ou elle reçoit les avis de chefs de départements du Siège de la FAO et de bureaux indépendants, ainsi que des coordonnateurs sous-régionaux et des représentants de pays de la FAO en Afrique.</p> <p>En particulier, le Sous-Directeur général/Représentant régional de la FAO pour l’Afrique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• défend les positions stratégiques de la FAO et transmet les messages de l’Organisation au niveau régional;</li> <li>• veille, en collaboration avec les départements et les bureaux du Siège, à la bonne application des procédures, normes et politiques institutionnelles de la FAO dans la région;</li> <li>• en consultation avec les États Membres de la région et les organisations régionales compétentes, apporte un appui au dialogue sur les politiques régionales en matière de sécurité alimentaire, d’agriculture et de développement rural et œuvre en faveur de la création de partenariats régionaux;</li> <li>• contribue au suivi des événements régionaux et des perspectives à moyen et à long terme, à l’échange de connaissances et d’informations, à l’élaboration de normes, de règles, de politiques et de cadres réglementaires régionaux, au renforcement des capacités, à la mobilisation des ressources et à la coordination de l’aide, y compris dans le cadre d’opérations conjointes des organismes des Nations Unies;</li> <li>• supervise la définition des priorités pour les activités de la FAO dans la région en étroite consultation avec les bureaux décentralisés et les</li> </ul>

	<p>unités du Siège, ainsi qu'avec les États Membres de la région et les organisations régionales compétentes;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assure la supervision et le suivi de la collaboration de la FAO avec ses États Membres et ses partenaires institutionnels dans la région, en accord avec les priorités convenues, les programmes et budgets approuvés, les objectifs stratégiques et les politiques de l'Organisation;</li> <li>• supervise la définition de priorités et le suivi des activités de la FAO menées par les coordonnateurs sous-régionaux de la FAO, en consultation, le cas échéant, avec les organisations/gouvernements de contrepartie respectifs;</li> <li>• dirige la contribution de la région aux processus de programmation et de budgétisation de la FAO et veille à la cohérence entre les différentes priorités aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national, en tenant compte des allocations budgétaires; gère les ressources affectées au Programme régional de coopération technique;</li> <li>• fournit un appui opérationnel aux représentants de la FAO dans les pays en matière d'intervention d'urgence et de redressement, et contribue à la gestion des opérations menées dans les pays ne disposant des capacités opérationnelles nécessaires; est chargé d'assurer un environnement propice et porteur de sorte que l'Organisation puisse intervenir efficacement et rapidement en cas de situation d'urgence alimentaire ou agricole aux niveaux national, sous-régional ou régional, ou en cas de menace;</li> <li>• dirige l'organisation de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et supervise le suivi de l'application des recommandations qui y sont formulées;</li> <li>• contribue aux réunions intergouvernementales et aux autres manifestations organisées par la FAO au niveau régional;</li> <li>• supervise les activités des bureaux de la FAO dans les pays de la région et leur fournit des services d'appui administratif;</li> <li>• dirige le Bureau régional: i) en gérant les allocations budgétaires; ii) en supervisant son personnel; iii) en prenant des dispositions efficaces quant à l'organisation interne du Bureau; iv) en veillant à la bonne application des politiques techniques et des procédures administratives de l'Organisation concernant, notamment, les achats, la gestion des ressources humaines, la comptabilité et les opérations de terrain; v) en élaborant et en exécutant le programme de terrain intégré (situations d'urgence et développement) au niveau régional; et vi) en veillant à la sécurité et au bien-être des fonctionnaires et des personnes qui sont à leur charge, ainsi qu'à la protection des biens, avoirs et informations de l'Organisation.</li> </ul>
<p><b>Conditions générales à remplir</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire de niveau supérieur ou expérience professionnelle à un niveau équivalent dans un domaine en rapport avec les activités de l'Organisation.</li> <li>• Grande expérience professionnelle, y compris en gestion, dans des domaines en rapport avec le mandat de la FAO.</li> <li>• Compétence professionnelle attestée et excellentes capacités de gestion/direction stratégique de haut niveau;</li> <li>• Aptitude à diriger une équipe de personnes de nationalités et de cultures différentes dans un cadre international et à travailler efficacement dans ce contexte.</li> <li>• Connaissance courante de l'anglais et du français. La connaissance d'autres langues de l'Organisation (arabe, chinois, espagnol ou russe) serait un atout.</li> </ul>
<p><b>Compétences en gestion</b></p>	<p><b>Vision stratégique:</b> être à même de proposer une vision, une mission et des stratégies, de prendre en compte les besoins des États Membres et d'adapter les stratégies aux changements de circonstances. <b>Gestion du personnel:</b> encourager l'esprit d'équipe en renforçant la confiance et le dévouement à l'égard des objectifs communs et en reconnaissant les</p>

	réussites de l'équipe. <b>Travail axé sur les résultats:</b> faire preuve d'une aptitude à gérer des programmes et des projets de manière efficace en fonction des changements de priorités, en vue d'atteindre les objectifs fixés. <b>Travail en partenariat:</b> savoir négocier efficacement avec des partenaires afin d'obtenir des résultats satisfaisants pour tous les acteurs, et soutenir activement les processus interdisciplinaires au sein de la FAO. <b>Excellentes capacités de communication:</b> posséder un excellent sens de la communication, de manière à faire entendre les messages de l'Organisation.
<b>Rémunération</b>	La FAO adhère au régime commun des Nations Unies en matière de traitements, indemnités et autres prestations. Des renseignements généraux à ce sujet sont affichés sur le site web de la <a href="#">Commission de la fonction publique internationale</a> .
<b>Candidatures</b>	Prière de soumettre les candidatures <b>avant le 27 juin 2013, au moyen de la Notice personnelle de la FAO</b> au Directeur du Bureau des ressources humaines (OHR), FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie) par voie postale, ou par courrier électronique à l'adresse: <a href="mailto:Senior-vacancies@fao.org">Senior-vacancies@fao.org</a> (éventuellement accompagnées d'un <i>curriculum vitae</i> supplémentaire et/ou d'une lettre).